

Programme de formation

« Cycle d'Appui au Management de la Formation »

Présentation

Le programme « Cycle d'appui au management de la formation » synthétise les principales obligations de l'entreprise issues de la dernière réforme de la Formation Professionnelle Continue et les évolutions en cours. Concret et pratique, ce programme propose également des moyens d'optimiser les pratiques des participants sur des points clés de la fonction formation en entreprise.

Compétences attendues

A l'issue du programme, le participant doit être capable de :

- Mettre en œuvre dans son entreprise un plan de formation en adéquation avec la politique de l'entreprise et les besoins issus d'une réflexion « compétences ».
- Optimiser la gestion de la formation au sein de son entreprise, notamment au regard des obligations issues de la Réforme de la Formation Professionnelle, mais également par la diffusion de bonnes pratiques.
- Mieux analyser les besoins individuels et, le cas échéant, accélérer l'utilisation utile du DIF par une politique de communication adaptée.
- Développer sa collaboration avec les managers pour générer une meilleure analyse des besoins de leurs collaborateurs.
- Se doter d'outils d'évaluation adaptés.

Méthodes pédagogiques

Apports de connaissances.
Mise en œuvre d'outils méthodologiques.
Echanges d'expériences.
Travaux individuels de formalisation.
Nombre de participants limité à 15.
Les séances sont accompagnées de dossiers pédagogiques et d'un conseil du responsable du programme dans la formalisation du plan de progrès.

Durée de la formation

7 demi - journées de 3 heures, à compter du mois de mars 2010, soit 21 heures.
Le calendrier sera pris en commun.

Sanction de la formation

Attestation de présence.

Responsable du programme

Monsieur Eric FREMICOURT
efremicourt@placedelaformation.com

Programme détaillé

Les thèmes de formation ne correspondent pas au planning des 7 séances de formation : certains thèmes pourront être traités « en continu » (la mise en œuvre de la réforme, le financement...) en fonction de l'évolution de l'actualité ; d'autres pourront être déclinés sur plusieurs séances, en fonction des besoins des participants.

1. La mise en œuvre de la réforme de la FPC.

Les nouveaux outils créés par la réforme.
Les conséquences pour les entreprises.

2. Le développement d'une politique de formation par l'analyse des besoins collectifs.

Que recouvre une politique de formation ?
L'articulation avec la politique de l'entreprise.
L'articulation avec une démarche compétences.
La mise en œuvre d'une communication interne formation efficace.
La mobilisation des différents partenaires.
Les arbitrages internes et les négociations.

3 Les outils d'analyse des besoins individuels.

La résistance des managers pour la formation : comment la combattre ?
Les retours d'entretiens d'évaluation : comment les exploiter ?
Les scénarios d'évolution des métiers : comment les construire ?
L'analyse des dysfonctionnements internes.
L'apport des bilans de compétences.

4. L'utilisation spécifique du DIF.

L'information et la communication du dispositif.
Les procédures à respecter.
Les choix possibles pour favoriser les demandes utiles.
La portabilité du DIF, son incidence sur l'entreprise.

5. Le financement de la formation.

L'imputabilité des actions.
Le plan de formation.
Les périodes de professionnalisation.
Les négociations avec l'OPCA.
Le CIF et les formations hors temps de travail.
Les autres financements et l'ingénierie de projets spécifiques.

6. L'évaluation de la formation.

Les outils d'évaluation rencontrés.
Le retour sur investissement.
L'obligation d'adaptation des salariés.
Les indicateurs traditionnels d'efficacité de la formation au niveau collectif et individuel.
Plan individuel de progrès.

7. Résolution en commun de cas pratiques rencontrés par les participants.